

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2014-053 du 14 Mars 2014

L'an deux mil quatorze, le quatorze mars à dix neuf heures, le Conseil de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut de BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, Président, conformément à la convocation qui lui avait été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

Mmes O. CONSTANT – J. STORET – M. LACMENT – Ch. LECTEZ -

MM. A. CHAUSSOY - J. MAHIEU – H. TABARY – Y. MARECHAL – M. BECQUES – J.M. PLESSIET – L. CORBEAU – Cl. AUDEGOND – S. NACRY – J. LAUDE – J.N. MENAGE – V. GRANDIN – X. LEROUX – D. TABARY – H. COPIN – G. TRANNIN – J.P. POUTRAIN - J. DESCAMPS – D. BEDU – M. DELAUTRE – Ch. HEMAR – I. LESAGE

M. J. MAHIEU, absent et excusé, a été suppléé par M. B. DENNE,
M. H. TABARY, absent et excusé, a été suppléé par M. B. DOBOEUF,
M. J. LAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. A. THILLET,
M. D. TABARY, absent et excusé, a été suppléé par Mme M.-Cl. BOUTTEMY,
M. H. COPIN, absent et excusé, a été suppléé par M. J. LOCQUET,
M. D. BEDU, absent et excusé, a été suppléé par M. R. RICHARD,

M. A. CHAUSSOY, absent et excusé, a donné pouvoir à M. B. DENNE
M. Cl. AUDEGOND, absent et excusé, a donné pouvoir à M. P. COLLE,
M. Ch. HEMAR, absent et excusé, a donné pouvoir M. J.J. COTTEL,

Objet : **Tableau des subventions**

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté les décisions prises dans le cadre du Budget Primitif 2014.

Monsieur le Président précise qu'il est nécessaire de voter de façon séparée les différentes subventions qui sont accordées aux organismes et structures associatives dans le cadre de ce budget 2014.

Monsieur le Président propose d'approuver le tableau des subventions établi au titre de ce budget et qui se présente de la façon suivante :

Associations	Subventions 2014
Association EPODE – V.I.F.	6 015,00
Fédération Départementale de la Randonnée	100,00
C.D.I.F.F. - ARRAS	1 481,00
A.V.I.J. 62	2 876,00
F.N.C.C.R. (SPANC)	170,00

A.P.A.S.P.	270,00
R.V.N.N.	11 830,00
Association des Maires du Pas-de-Calais	1 535,04
Artois Emploi Entreprise	15,00
Vacances Ouvertes	160,00
Association Jumelage Collèges	3 500,00
Collège Jacques-Yves COUSTEAU	1 500,00 €
U.F.C.V. PARIS	1 100,00
Association Pays d'Artois	17 908,80

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- d'approuver le tableau des subventions établi au titre du Budget Primitif 2014.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 14 Mars 2014 et transmission en Préfecture le 14 Mars 2014.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage
le 14 Mars 2014 et transmission
en Préfecture le 14 Mars 2014

Le Président,

Jean-Paul DELEVOYE



Le Président,



Jean-Paul DELEVOYE.

